

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers

• en exercice	10
• présents	7
• votants	7
• absents	3
• exclus	

De la commune de DROISY

Séance du 13 mai 2024 à 20 heures 30

Date de convocation :

03 mai 2024

Date d'affichage :

03 mai 2024

Objet

N° 18/2024

Demande de subvention
Amendes de Police 2024

M. FORESTIER Jean-Paul

Étaient présents :

Jean-Paul FORESTIER, Pierre-Alain REY, Cyril CHATANAY, Carole LAFFIN, Thibault VICTOR, Nicolas FORESTIER, Olivier BALDI.

Excusé(e)s : Émilie VICTOR, Jérémy BERNARDI, Régis RACINEUX.

Pouvoirs donnés:

Secrétaire de séance :

M. CHATANAY Cyril

M. Le Maire rappelle que le Département de la Haute-Savoie doit procéder à la répartition du produit des amendes de police en matière de circulation routière aux communes de moins de 10000 habitants.

Il propose de soumettre un dossier de demande de subvention pour une campagne de sécurisation de la RD57, sur la commune, estimée à 245 046.00 € HT.

après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

APPROUVE la proposition de campagne de sécurisation de la RD57, sur la commune comme objet d'une demande de subvention au titre des amendes de police, pour un montant de 245 046.00€ HT

AUTORISE M. le Maire à déposer un dossier en ce sens auprès du Conseil Départemental,

AUTORISE M. le Maire à engager toute démarche relative à la bonne exécution de la présente délibération, et à engager les dépenses correspondantes.

Adopté à l'unanimité

Au registre sont les signatures.

Envoyé en préfecture le 16/05/2024

Reçu en préfecture le 16/05/2024

Publié le

ID : 074-217401074-20240513-18_2024-DE



Le secrétaire de séance:

Fait à DROISY, le 14 mai 2024.

Le Maire



Délibération certifiée exécutoire

Compte tenu de sa télétransmission le :

Et de sa publication le :

Extrait conforme au registre des délibérations

Fait à Droisy le :

Le maire,
Jean-Paul FORESTIER